

# RÈGLEMENT - PIÈCES GRAPHIQUES

PLANCHES DE ZONAGE  
**Centre-22**

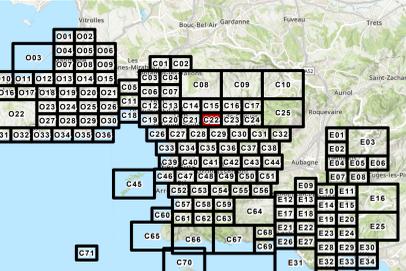
PLUi approuvé le 19 décembre 2019

Modification 3  
approuvée le 18/04/2024

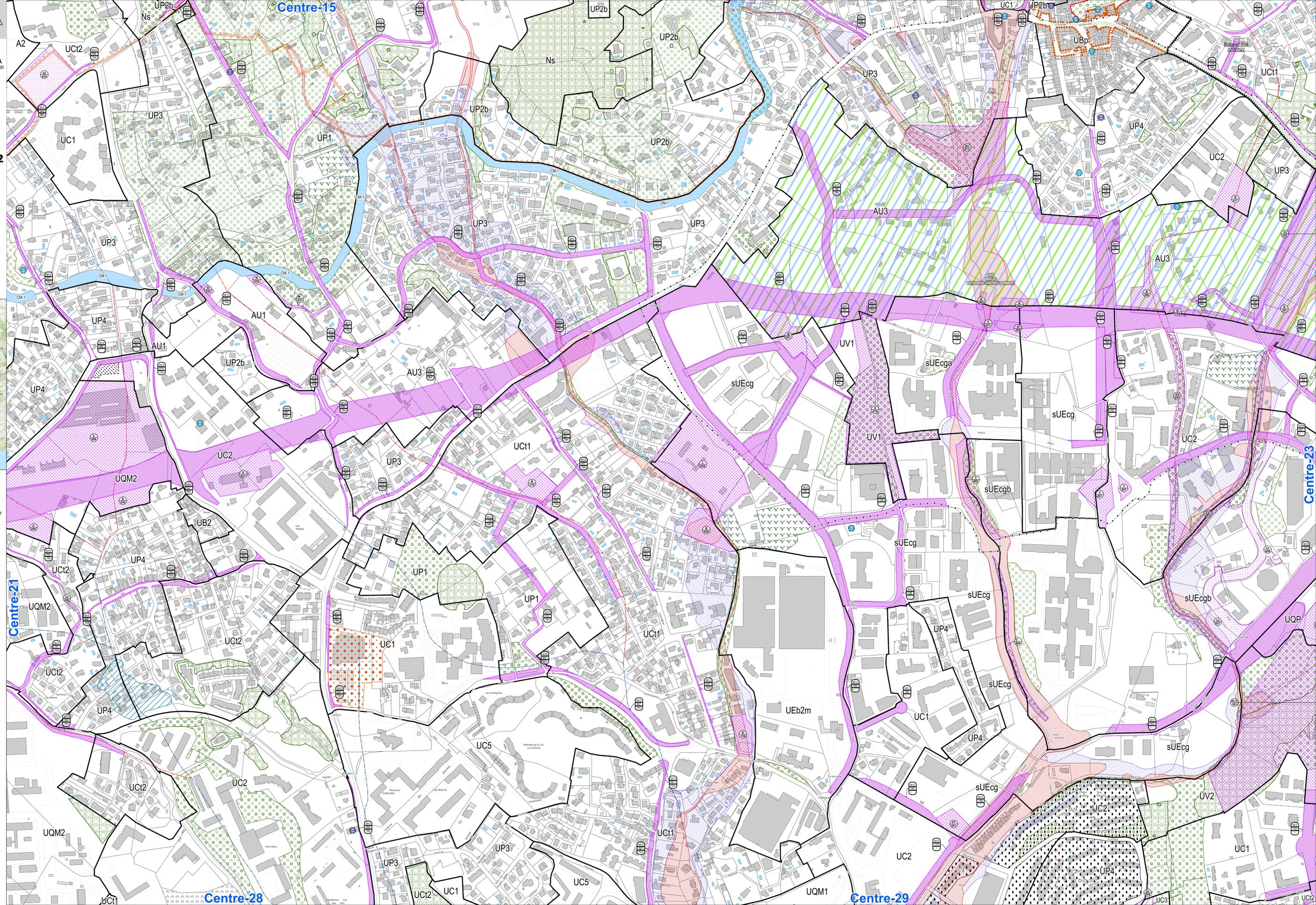
MARSEILLE



## Tableau d'assemblage



<b>Urbanisme</b> URBANISME - Limite de zone - Orientation (aménagement et de Programmation (CAP) sectorielle) - Plancher de détail - Polygone constructible <b>EMPLACEMENTS RESERVES</b> - Emplacement réservé pour voirie - Autre emplacement réservé - Servitude pré-localisation pour équipement <b>Patrimoine</b> <b>PATRIMOINE URBAIN ET ARCHITECTURAL</b> - Elément remarquable - Elément remarquable faisant l'objet d'une fiche - Espace d'accompagnement remarquable - Axa urbain remarquable - Forme d'habitat spécifique - Quartier en balcon remarquable <b>Risques</b> <b>INONDATION</b> - Enveloppe d'application du PPR approuvé ou en cours - Centre urbain - Zone inconstructible - Zone inconstructible à aléa faible ou modéré - Zone à prescriptions renforcées - Zone à prescriptions simples - Recul du trait de côte - Cuvette inondable - Axa d'écoulement concentré - Axa d'écoulement diffus - Voie inondable <b>Fond de Plan</b> - Parcelle - Elément de repère	<b>PRESCRIPTIONS DE HAUTEUR</b> - Sur les deux côtés d'un axe - en rez de chaussée - Sur un côté d'un axe - en rez de chaussée - Sur un secteur - Prescription de vue <b>PRESCRIPTIONS D'IMPLANTATION</b> - Implantation imposée - Marge de recul - Marge réglementaire - Centre de site - Polygone d'implantation <b>PATRIMOINE NATUREL</b> - Espace boisé classé - Espace Boisé Classé - Loi Littoral - Espace Boisé Classé ponctuel - Autres - Alignement végétal - Terrain à protéger - Trame Verte et Bleue à étudier pour l'ouverture à l'urbanisation	<b>MIXITES SOCIALES ET FONCTIONNELLES</b> - Secteur de mixité sociale - Activités commerciales et de services - Linéaire de protection - Linéaire de protection strict - Linéaire d'interdiction - Potabilité commerciale - Pôle de vie - Potabilité tertiaire <b>DIVERS</b> - Servitude d'attente d'un projet - Bâtiment pouvant changer de destination - Secteur de richesse du sol ou sous-sol <b>Espace vert protégé</b> - Catégorie 1 - Catégorie 2 - Catégorie 3 - Catégorie 4 - Catégorie 5	<b>MOUVEMENT DE TERRAIN</b> - Effondrement - Zone inconstructible - Zone à prescriptions simples - Eboulement - Zone de risque majeur - Zone inconstructible - Zone à prescriptions renforcées - Zone à prescriptions simples <b>INCENDIE DE FORÊT</b> - Enveloppe d'application du PPR approuvé ou en cours - Zone inconstructible - Zone à prescriptions renforcées - Zone à prescriptions simples <b>RISQUES TECHNOLOGIQUES</b> - Enveloppe d'application du PPR approuvé ou en cours - Zone de risque	<b>Bâti dur</b> - Bâti léger - Cimetière
---	--	--	---	--



Centre-21

Centre-21

Centre-15

Centre-28

Centre-29

Centre-23